

30 novembre 2018

L'honorable Chrystia Freeland  
Ministre des Affaires étrangères  
Canada

Madame la Ministre,

Dans le cadre de la signature en ce jour du Protocole visant à remplacer l'Accord de libre-échange nord-américain par l'accord entre les États-Unis d'Amérique, les États-Unis mexicains et le Canada (le « Protocole »), j'ai l'honneur de confirmer que le Gouvernement du Canada (le Canada) et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique (les États-Unis) ont convenu de ce qui suit :

*Les Lignes directrices sur les dépenses en recherche et développement de 2004 ne figureront pas*

J'ai l'honneur de proposer que la présente lettre ainsi que votre lettre de réponse confirmant que votre gouvernement souscrit à ce qui précède, constituent entre les États-Unis et le Canada un accord qui entrera en vigueur en date de ce jour, et qui fera partie intégrante de l'Accord dès l'entrée en vigueur de celui-ci.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, les assurances de ma très haute considération.

Ambassadeur Robert E. Lighthizer,  
Représentant au Commerce des États-Unis

30 novembre 2018

J'ai également l'honneur de confirmer que le Canada souscrit à cette compréhension que votre lettre ainsi que cette lettre de réponse, dont les versions française et anglaise font également foi, constituent entre le Canada et les États-Unis un accord qui entrera en vigueur en date de ce jour, et qui fera partie intégrante de l'Accord dès l'entrée en vigueur de celui-ci.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma très haute considération.

L'honorable Chrystia Freeland  
Ministre des Affaires étrangères